

Republique Rwandaise
Ministère des Finances
et de l'économie

— lettre

Doc: 1

p. 2

2/4/1986

DIRPLAN

Z.F/M.C
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DES FINANCES
ET DE L'ECONOMIE

Kigali, le 2 avril 1986
N° 972/Fin.07.13/E

A. N°	912
Date	3/4/86
N° Classé	27407/0018

Co-ordinant
à inspecter

4/4/86

Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique.
KIGALI.

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation
Professionnelle.
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir,
ci-joint, pour compétence et dispositions appropriées, copie de la lettre
du 24 mars 1986 par laquelle l'Ambassade de Belgique au Rwanda nous
informe que l'Administration général de la coopération au Développement
offre des bourses de post-graduat, pour l'année académique 1986-1987 en
faveur des Pays qui entretiennent des rapports de coopération avec le
Royaume de Belgique.

Etant donné que la date limite pour la
transmission des dossiers est fixée au 30 avril 1986, je vous serais
obligé si vous pourriez tirer profit de cette offre, réservant une
suite urgente à cette correspondance.

Le Ministre des Finances
et de l'Economie

HATEGEKIMANA J. Damascène.-
P.O. Le Secrétaire Général
des Finances.
NDAGIJIMANA Célestin.

C.I. à:

- Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre (Tous) *m/TEUCORP*

Handwritten signature or stamp

Section de Coopération
D.11.90/1752/1.1

Monsieur le Ministre des Finances et
de l'Economie
KIGALI.

S/C Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que en marge du programme des bourses d'études organisé dans le cadre de la coopération bilatérale, l'A.G.C.D. propose des bourses de post-graduat, pour l'année académique 1986-1987, à destination des différents pays qui entretiennent des relations de coopération avec la Belgique. Ces "cours internationaux" sont dispensés par différentes universités belges.

Le quota des bourses programmées par l'A.G.C.D. sera donc réparti entre ces différents pays suivants la qualité des candidats présentés lesquels doivent évidemment être porteurs d'un diplôme universitaire.

Les différentes disciplines proposées sont les suivantes:

- a) Cours donnés en langue anglaise:
- | | |
|---|------------|
| 1. Quaternary Geology - Vrije Universiteit Brussel | -9 bourses |
| 2. Hydrology - Vrije Universiteit Brussel | -9 bourses |
| 3. Irrigation engineering - Katholieke Universiteit Leuven | -9 bourses |
| 4. Statistical, Epidemiological and operational methods
en medecine and public health - Université Libre de
Bruxelles | -3 bourses |
| 5. Master in Business Administration - Katholieke Universi-
teit Leuven | -9 bourses |
| 6. Pedology - Rijksuniversiteit Gent | -9 bourses |
- b) Cours donnés en langue française:
- | | |
|--|------------|
| 1. Habitat rural et urbain dans les pays en voie de
développement - Université Catholique de Louvain | -5 bourses |
| 2. Médecine, hygiène et sécurité du travail
Université Catholique de Louvain | 45 bourses |
| 3. Cours pour pays en voie de développement
Rijksuniversitair Centrum Antwerpen
Les candidats ont le choix entre 2 orientations
d'études : a) planification économique
b) finances publiques | -6 bourses |
| 4. Démographie - Université Catholique de Louvain | -5 bourses |
| 5. Géologie des terrains superficiels - Université
de Liège | -5 bourses |
| 6. Licence en sciences pour les pays en voie de développement
Université de Liège. Il y a deux orientations d'études:
a) licence en géographie physique
b) licence en zoologie | -4 bourses |

L'Administration Générale de la Coopération
au Développement demande instamment que les dossiers des candidats lui
soient transmis au plus tard le 30 avril 1986.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Frans HINTJENS
Ambassadeur de Belgique